

DECISION DU PRESIDENT.CA 020-2017

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande de tarifs de l'UFR Sciences

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de tarifs de l'UFR Sciences pour l' cole d' t  du 2 au 7 juillet 2017.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 6 mars 2017

Christian ROBLEDO

Le Pr sident de l'Universit  d'Angers



Pour le pr sident
et par d l gation
Le Directeur g n ral des services
Olivier HUISMAN

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **13 mars 2017** | Mis en ligne le : **13 mars 2017**

Conseil d'UFR Sciences du 24 janvier 2017	UMR CNRS 6112 - LPG-BIAF		
	UFR Sciences		
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Master / PhD student	275,00 €	REG15FRE	
Post-doc / Academic	350,00 €	REG15FRE	
Industrial staff	800,00 €	REG15FRE	
Master / PhD student (late registration)	375,00 €	REG15FRE	Candidature reçue après le 3 mars 2017
Post-doc / Academic (late registration)	450,00 €	REG15FRE	Candidature reçue après le 3 mars 2017
Industrial staff (late registration)	1 000,00 €	REG15FRE	Candidature reçue après le 3 mars 2017